



FORMACIÓN UNDROP FORMATION UNDROP UNDROP FORMATION

21-31 agosto/août/August 2023



SESSION 3 : CAS CONCRETS DE VIOLATIONS DES DROITS DES PAYSAN-NE-S

OBJECTIFS DE LA SESSION 3

Après les deux premières sessions individuelles et d'auto-formation, nous entrons maintenant dans la partie interactive de la formation. Au cours de cette session, les participant-e-s feront une présentation de cas de violations de leurs droits dans leurs pays/régions et identifieront les droits qui ont été violés.

MÉTHODOLOGIE

Division en groupes de travail (4-5 personnes maximum). Les participant-e-s, après avoir présenté les cas, en discuteront collectivement avec pour objectif d'identifier les droits de la Déclaration affectés par les violations de chaque cas. Après ces présentations et discussions, elles et ils reviendront en plénière pour présenter les différents cas et en discuter avec tout le monde.

QUESTIONS DIRECTRICES

Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans votre vie quotidienne ? Quels sont les droits qui sont violés ? Qui a commis ces violations ? Comment cela s'est-il produit ? Que faites-vous à ce sujet ?

